La BEAUVOISIENNE

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE VOTRE COMMUNE



Beauvois
UNE HISTOIRE À TRANSMETTRE

Notre patrimoine
NOTRE FIERTÉ

Beauvois
UNE COMMUNE DYNAMIQUE ET CONVIVIALE

BEAUVOIS
en Cambrésis

LA BEAUVOISIENNE n°01

JUIN 2026

La Beauvoisienne n° 01, Juin 2026



Le mot de Mme Martine MOTY Maire de Beauvois en Cambrésis, Elue Communautaire CA2C.

Chères beauvoisiennes et chers Beauvoisiens.

C'est avec beaucoup d'émotion et un profond sens des responsabilités que la nouvelle équipe municipale vous présente ce premier bulletin "La Beauvoisienne".
Vous nous avez accordé votre confiance et nous sommes pleinement engagés à être à la hauteur de nos promesses et de vos attentes dans un esprit de proximité, d'écoute et d'action.
Dès les premières semaines nous avons souhaité agir concrètement pour améliorer votre cadre de vie. Ainsi dans la continuité des actions entreprises, les barrières de l'église ont été déplacées afin de dégager la rue Rambach et d'en faciliter la circulation.
Dans le même esprit de valorisation de notre patrimoine, certaines cloches de l'église ont été remises en service renouant avec une tradition chère à notre village.
Nous avons engagé plusieurs actions en faveur de la propreté et de l'entretien de notre commune, parce que la qualité de notre environnement est l'affaire de tous, nous continuerons à renforcer cet effort dans les mois à venir.
Ce bulletin municipal sera un lien régulier entre la Mairie et vous. Vous y trouverez les informations utiles, les actions que nous menons et allons mener, les projets et perspectives à venir, mais aussi les initiatives qui font vivre notre village.

Nous comptons sur l'implication de tous pour BIEN VIVRE ENSEMBLE, nous serons toujours à votre disposition comme nous le faisons depuis notre mise en place, nous sommes tous unis pour construire ensemble un cadre de vie agréable, dynamique et solidaire.

Bien cordialement votre Maire Martine MOTY.

La Beauvoisienne n° 01, Juin 2026



Mme Le Maire

Martine MOTY

Elue Communautaire
Présidente:
Régie des loisirs et de la culture.
CCAS.

Le conseil municipal



Géry HERMANT
1er Adjoint
Élu Communautaire
Finances
Habitat
Urbanisme



Virginie LE BERRIGAUD
2ème Adjointe
Vie économique
Commerce
Insertion
Emploi



Yvon CIMBE
3ème Adjoint
Travaux
Communications



Gilberte BOITTIAUX
4ème Adjointe
Écoles
Périscolaire
Associations
Petite enfance
Culture



Thomas GAWLIK
5ème Adjoint
Environnement
Propreté du village
Occupation des sols
Sécurité



Catherine DELANNOY
Conseillère Municipale
Déléguée aux finances



Stéphane LE GUEN
Conseiller Municipal
Vice Président du Val de Riot
Fêtes Animations
Communication
Cérémonie



Justine LIEVIN
Conseillère Municipale



Jean Claude LONGUE
Conseiller Municipal
Comité des Jeunes Anciens



Sylvie VERMEIL
Conseillère Municipale
Présidente de "Sauvons notre Eglise"



Rémy LEFEBVRE
Conseiller Municipal



Audrey THERON
Conseillère Municipale



Maurice HAESAERT
Conseiller Municipal
Président de la SEM Beauvois



Elise SEGARD
Conseillère Municipale



Mario HEGO
Conseiller Municipal



Marie Lyse BALESTRIE
Conseillère Municipale
Dynamisme et Citoyenneté



Maxime LUTICK
Conseiller Municipal
Dynamisme et Citoyenneté



Laurie LALLEMAND
Conseillère Municipale
Dynamisme et Citoyenneté

CHÈRES BEAUVOISIENNES, CHERS BEAUVOISIENS,



Notre Conseil municipal est installé dans sa totalité depuis le 22 mars 2026. Il est composé de 16 membres de la majorité élue et de 3 membres de Dynamisme et Citoyenneté.

Nous nous félicitons de la participation collaborative des 2 représentantes de Dynamisme et Citoyenneté présentes à chaque conseil, dans un esprit de travail convivial, de dialogue et d'échanges.

Revalorisons Beauvois dans sa campagne a pris des engagements significatifs. À ce jour, nous voulons vous faire part de nos avancées après 2 mois de présence quotidienne au sein des services administratifs, où le sourire et la bonne humeur sont de retour.

NOUS CONTINUERONS À VOUS INFORMER RÉGULIÈREMENT DE L'AVANCEMENT DE CES DOSSIERS ET DES PROJETS ENGAGÉS POUR L'AVENIR DE NOTRE COMMUNE.

LES POINTS PRINCIPAUX SUR LESQUELS NOUS AVONS COMMENCÉ À TRAVAILLER SONT :

1 RÉDUCTION DES TAXES FONCIÈRES

Une réunion s'est tenue au sein de la Mairie avec le service des Impôts DGFIP, plus précisément avec un conseiller aux décideurs locaux à qui nous avons expliqué nos ambitions.

Bien sûr, si tous les voyants sont verts, l'application de cette décote sera effectuée de manière graduelle afin de parer éventuellement à de surprenants dispositifs et/ou contraintes gouvernementales.

À ce propos nous tenons à vous préciser que le Taux d'Imposition est toujours appliqué et voté par le Conseil Municipal contrairement à la Base d'Imposition qui est imposée par le Ministère des Finances.

Si les impôts "la Taxe Foncière" augmentent c'est uniquement la Base d'Imposition qui a changé, notre seul levier est le Taux d'Imposition.



2 LES ÉCOLES

Nous avons évoqué le regroupement des 2 écoles maternelle et primaire, ce dossier est en cours et fait partie des priorités.

À ce jour un devis pour remplacer la totalité des fenêtres et portes est en cours. Cela nous permettra de solliciter les Conseillers Départementaux et Régionaux que nous avons rencontrés récemment et différentes instances concernées.

À l'étude également la réduction des plafonds avec isolation, étude du changement de chauffage pour une solution écologique durable.



3 L'ÉGLISE

Des réunions d'urgence dans la priorité des travaux sont en cours de programmation.

Il faut être conscient que cela va être un travail de longue haleine, surtout qu'aucun devis n'a été fait donc aucun dossier de subvention n'a été élaboré.



4 LA PROPRETÉ DU VILLAGE

Une petite brigade verte est déjà à l'œuvre, elle sera étoffée dès que France Travail aura finalisé nos demandes d'emplois.



5 LA POLICE MUNICIPALE

Un policier Municipal sera recruté fin juin pour une prise de fonction au plus vite.



Cette dynamique de travail, d'écoute et d'action guide chaque décision prise par votre équipe municipale.

Ensemble, construisons l'avenir de Beauvois !

Bien cordialement,
Votre équipe municipale

Merci Laurent !

BEAUVOIS en Cambrésis

44 années au service de la commune



Il y a quelques mois, Laurent BOÎTTE partait à la retraite après *44 années* de bons et loyaux services au sein des services administratifs de la commune.

- *44 années* d'efficacité,
- *44 années* de collaboration,
- *44 années* de sourires et de gentillesse,
- *44 années* de compassion et de passion,
- *44 années* de service à la population.

Que dire de plus, si ce n'est qu'un immense

MERCI Laurent !

Tu as marqué à jamais ton passage dans la commune de Beauvois, ton village d'enfance, par ton professionnalisme, ta disponibilité et ta bienveillance.



Nous te souhaitons une retraite heureuse, sereine et riche de beaux projets.

N'hésite pas à passer nous faire coucou, tu seras toujours le bienvenu.

MERCI Laurent !

Nous profitons également de cette occasion pour saluer tes parents, toujours présents dans la commune.

Bienvenue à Gaëlle !

Gaëlle en binôme avec **Nathalie** sera la remplaçante de Laurent.

Gaëlle nous vient de l'Oise dans la commune de Clermont où elle exerçait les fonctions de chargée d'urbanisme et accueil public.

Ses compétences ne s'arrêtent pas là, une de ses grandes passions est l'urbanisme, elle sera dans ce domaine d'une grande utilité au service de notre administration.

Très agréable et très souriante elle sera à votre service.



Réunions Publiques

BEAUVOIS en Cambrésis

BEAUVOIS-EN-CAMBRÉSIS : LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE AU CŒUR DES ÉCHANGES

TROIS RÉUNIONS DE QUARTIER CONSACRÉES À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET UNE RÉUNION DU COMITÉ DES FÊTES.

Dans le cadre de sa démarche d'amélioration du cadre de vie et de la sécurité des habitants, la municipalité organise trois réunions de quartier dédiées aux questions de circulation et de sécurité routière.

Ces rencontres permettront aux riverains d'échanger avec les élus, de faire part de leurs observations et de participer à la réflexion sur les aménagements à envisager dans leur secteur.

CALENDRIER DES RÉUNIONS

VENDREDI 19 JUIN – 18H00
Salle des Fêtes de Beauvois-en-Cambrésis

RÉUNION D'INFORMATIONS ET DE CRÉATION DU NOUVEAU COMITÉ DES FÊTES DE BEAUVOIS

Les personnes de Beauvois désireuses peuvent adhérer à ce comité.

LUNDI 29 JUIN – 19H00
Salle des Fêtes de Beauvois-en-Cambrésis

SECTEURS CONCERNÉS :
- Rue de Bevillers
- Rue de Liège

MARDI 30 JUIN – 19H00
Salle des Fêtes de Beauvois-en-Cambrésis

SECTEURS CONCERNÉS :
- Rue Pasteur
- Rue Salengro
- Rue Louise Michel

MERCREDI 01 JUILLET – 19H00
Salle des Fêtes de Beauvois-en-Cambrésis

SECTEURS CONCERNÉS :
- Rue du Four
- Ruelle du Four
- Rue de l'Avenir
- Ruelle de l'Avenir

La participation de chacun est essentielle afin d'identifier les problématiques rencontrées au quotidien et de construire ensemble des solutions adaptées.

RÉUNION PUBLIQUE : MIEUX CONNAÎTRE LA SEM

BEAUVOIS en Cambrésis

SEM BEAUVOIS DISTRILEC

MARDI 23 JUIN 2026

18H30

Salle des Fêtes de Beauvois-en-Cambrésis

Le 23 juin 2026 à 18h30, à la Salle des Fêtes, la commune accueillera une réunion publique consacrée à la SEM, fournisseur d'électricité de Beauvois-en-Cambrésis.

Cette rencontre sera l'occasion pour les habitants de découvrir :

- l'histoire et les missions de la SEM ;
- ses réalisations et actions menées au service de la commune ;
- les investissements réalisés ces dernières années ;
- les projets et perspectives de développement pour les années à venir.

Les représentants de la SEM présenteront également leur rôle dans la gestion et la modernisation du réseau électrique local et répondront aux questions du public.

ILLUSTRATIONS : LES INSTALLATIONS ET INFRASTRUCTURES DE LA SEM SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL



Lien vers le site de la SEM Beauvois DISTRILEC : **www.beauvoisdistrelec.fr**

De nombreux services en ligne pour faciliter vos démarches :

- Souscrire en ligne votre abonnement
- Accéder au formulaire de résiliation
- Simuler ma consommation
- Accéder à mon compte
- Contacter mon agence

BEAUVOIS en Cambrésis



ENSEMBLE POUR UN VILLAGE PROPRE

Soucieuse de la propreté de ses rues, ruelles et espaces publics, la commune de Beauvois-en-Cambrésis est confrontée à la prolifération des mauvaises herbes.

Depuis l'interdiction des pesticides chimiques sur les espaces publics en 2019, les solutions autorisées sont plus respectueuses de l'environnement, mais également plus contraignantes.

Afin d'améliorer le cadre de vie de tous, la municipalité a mis en place une BRIGADE VERTE chargée d'intervenir sur les espaces communaux pour éliminer cette végétation invasive.

Notre objectif est simple :
NOUS VOULONS UN VILLAGE PROPRE

Cependant, les interventions réalisées aujourd'hui par la commune ne pourront pas se substituer durablement aux obligations qui incombent à chaque riverain.

VOS OBLIGATIONS EN TANT QUE RIVERAIN

BALAYAGE ET NETTOYAGE



Vous devez assurer le balayage et le nettoyage du trottoir situé devant votre habitation, sur toute sa largeur ou sur une bande de 1,20 mètre lorsqu'il n'existe pas de trottoir.

Vous n'avez pas à réparer les dégradations du domaine public, mais vous devez les signaler à la mairie.

ENTRETIEN DES CANIVEAUX



Les caniveaux et grilles d'évacuation doivent être régulièrement nettoyés afin de permettre le bon écoulement des eaux pluviales.

Les herbes coupées, binées ou arrachées ne doivent en aucun cas être déposées sur la voie publique ou dans les avaloirs.

DÉSHERBAGE



Le désherbage au pied des murs, des façades et en limite de propriété doit être réalisé manuellement (arrachage ou binage).

L'utilisation de produits phytosanitaires interdits par la réglementation est proscrite.

DÉNEIGEMENT



En cas de neige ou de verglas, les riverains doivent dégager et sécuriser le passage devant leur habitation afin de prévenir les accidents.

ENTRETIEN DES VÉGÉTAUX



Les propriétaires doivent :

- Tailler les haies débordant sur le domaine public ;
- Maintenir une hauteur compatible avec la visibilité et la sécurité ;
- Couper les branches et racines empiétant sur la voie publique.

GESTION DES DÉCHETS



Après la collecte, les conteneurs doivent être retirés de la voie publique.

Aucun déchet (cartons, plastiques, déchets verts, encombrants) ne doit être abandonné sur les trottoirs ou espaces publics.

ACCESSIBILITÉ DES TROTTOIRS



Un passage libre d'au moins 1,20 mètre doit être maintenu pour les piétons, les poussettes et les personnes à mobilité réduite.

Il est interdit :

- D'encombrer les trottoirs avec des objets ou déchets ;
- De stationner un véhicule sur l'intégralité du trottoir.

QUE RISQUEZ-VOUS EN CAS DE NON-RESPECT ?

Un arrêté municipal, consultable sur le panneau d'affichage extérieur de la mairie, impose l'entretien des trottoirs par les riverains.

En cas de manquement, vous vous exposez à :

UNE AMENDE conformément à la réglementation en vigueur.

UNE MISE EN CAUSE DE VOTRE RESPONSABILITÉ CIVILE en cas d'accident lié à un défaut d'entretien (chute sur feuilles mortes, neige, verglas, etc.).

LA POLICE MUNICIPALE VEILLERA À L'APPLICATION DE CET ARRÊTÉ.

Même si le trottoir appartient au domaine public, son entretien courant relève de la responsabilité du riverain.

VIVRE ENSEMBLE, C'EST AGIR ENSEMBLE !

La propreté de notre commune est l'affaire de tous.
Chacun, par des gestes simples et réguliers, contribue à préserver un cadre de vie agréable, sûr et respectueux de l'environnement.

Merci à toutes et à tous pour votre engagement citoyen.

LES INCIVILITÉS
CELA N'EST PAS ANODIN !

BEAUVOIS en Cambrésis

À BEAUVOIS EN CAMBRÉSIS,
RESPECTONS NOTRE COMMUNE
POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE ♡

ENSEMBLE, AGISSONS AU QUOTIDIEN

DÉPÔTS SAUVAGES



Cela salit notre commune, coûte cher à la collectivité et nuit à l'environnement.

DÉJECTIONS CANINES



Pensez à ramasser : pour le confort de tous et la propreté de nos espaces publics.

LITTERING (DÉCHETS JETÉS AU SOL)



Un petit déchet par terre, c'est une grande pollution pour demain.

BRUITS EXCESSIFS



Respectons la tranquillité de nos voisins, à toute heure.

STATIONNEMENT GÊNANT



Ne gênons pas la circulation et l'accès aux trottoirs, pensons aux piétons !

DÉSHERBAGE DEVANT VOS HABITATIONS



Le désherbage devant vos habitations contribue à la propreté du village et également à la vôtre.

DES INCIVILITÉS QUI NUISENT À LA VIE ENSEMBLE



Des conflits de voisinage souvent bénins...

Parlons-en, la discussion reste la meilleure solution.



Des actes malveillants des adolescents insouciants...

Dégradations, vols, tags... Ils pénalisent tout le monde.



Et même des insultes racistes.

Aucune tolérance face au racisme sous toutes ses formes.

BIEN VIVRE ENSEMBLE EST TELLEMENT PLUS AGRÉABLE. ♡



RAPPEL :
Les incivilités peuvent entraîner des sanctions.
Respecter les règles, c'est respecter les autres.

Merci à toutes et à tous ! ♡

UN DOUTE ? UNE QUESTION ?
Contactez votre mairie.

BEAUVOIS EN CAMBRÉSIS, FIERS DE NOTRE COMMUNE, ENGAGÉS POUR DEMAIN. ♡

BEAUVOIS en Cambrésis

POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE, LA COMMUNE AGIT !

Des arrêtés seront mis en place prochainement concernant la tonte et les feux extérieurs.

TONTE ET TRAVAUX DE JARDINAGE

Pour limiter les nuisances sonores et respecter la tranquillité de chacun, un arrêté fixera les horaires autorisés pour l'utilisation d'appareils bruyants (tondeuses, débroussailleuses, taille-haies, etc.).

HORAIRES PRÉVISIONNELS*

LUNDI AU VENDREDI
8h30 - 12h00
14h30 - 19h00

SAMEDI
9h00 - 12h00
15h00 - 19h00

DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS
10h00 - 12h00
(pas d'utilisation l'après-midi)

*Ces horaires sont susceptibles d'être précisés dans l'arrêté municipal.

SOYONS ATTENTIFS À NOS VOISINS !

Le respect de ces horaires contribue à la qualité de vie de tous.
Merci pour votre compréhension.

FEUX EXTÉRIEURS DANS LES COMMUNES

Pour des raisons de sécurité, de santé publique et de respect de l'environnement, un arrêté réglementera les feux extérieurs (déchets verts, branches, feuilles, etc.).

CE QUI SERA INTERDIT :

- Le brûlage à l'air libre des déchets verts et de tous autres déchets provenant des ménages.
- L'allumage de feux non maîtrisés (feux de camp, feux de jardin, etc.)
- Sauf dérogations exceptionnelles qui pourront être précisées par l'arrêté.

POURQUOI CES MESURES ?

- Préserver la santé de tous
- Limiter les risques d'incendie
- Réduire les nuisances sonores et la pollution
- Préserver la qualité de notre cadre de vie



RESPECTER, C'EST ÉVITER LES SANCTIONS

Le non-respect de ces règles pourra entraîner des sanctions prévues par la loi (amendes pour tapage diurne, brûlage de déchets, mise en danger d'autrui, etc.).

L'arrêté complet sera consultable en mairie et sur le site internet de la commune.

BEAUVOIS en Cambrésis

VOISINS VIGILANTS

⚠ ALERTE ⚠

SOYEZ TRÈS MÉFIANTS !

NE RÉPONDEZ JAMAIS
à un numéro de téléphone
que vous ne connaissez pas.



NE CLIQUEZ JAMAIS
sur un lien que l'on vous propose
d'ouvrir via un mail,
même si c'est votre banque :
NE L'OUVREZ PAS !



CONSULTEZ VOUS-MÊME
SUR LE SITE DE VOTRE BANQUE.
Ne passez jamais par un lien.



Ceci est valable pour **TOUTES LES INSTITUTIONS.**
Allez sur leur site directement
sans passer par un lien qui vous est proposé.

Valable pour :

LES MAILS

POUR MESSENGER

POUR WHATSAPP

Les arnaques peuvent arriver
partout : mails, Messenger,
WhatsApp, SMS, appels...
Restez vigilant !



TOUTES DÉMARCHES À VOTRE DOMICILE
DOIVENT ÊTRE AUTORISÉES PAR LA MAIRIE
qui délivrera une autorisation personnelle
que vous devez **EXIGER.**



VOISINS VIGILANTS

LA VIGILANCE DE CHACUN,
LA SÉCURITÉ DE TOUS !
Soyez attentifs à votre environnement,
signalez tout comportement suspect à la
Mairie ou à la Gendarmerie.



ENSEMBLE,
SOYONS ATTENTIFS
POUR NOTRE
SÉCURITÉ !

VOTRE VIGILANCE, C'EST VOTRE SÉCURITÉ !
EN CAS DE DOUTE, N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER LA MAIRIE.

BEAUVOIS en Cambrésis

DÉMARCHES D'URBANISME

DÉPÔT DES DOSSIERS EN LIGNE

À compter de maintenant, les documents d'urbanisme sont transmis aux services instructeurs exclusivement par voie dématérialisée.



CONCERNÉS :

- PERMIS DE CONSTRUIRE
- PERMIS DE DÉMOLIR
- PERMIS D'AMÉNAGER
- DÉCLARATIONS PRÉALABLES DE TRAVAUX

COMMENT DÉPOSER VOTRE DOSSIER ?

1. **CONNECTEZ-VOUS AU PORTAIL SIRAP**
   https://portailusager.pu.sirap.com
2. SUIVEZ LES ÉTAPES INDIQUÉES À L'ÉCRAN.
3. UN FORMULAIRE **NUMÉRIQUE ÉQUIVALENT À VOTRE CERFA** SERA DISPONIBLE ET PRÊT À ÊTRE COMPLÉTÉ.

AVANT DE COMMENCER

Il est recommandé de télécharger et préparer le formulaire Cerfa correspondant à votre demande :

https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/N319

cerfa

Pour toute demande d'urbanisme, privilégiez désormais le dépôt en ligne via le portail SIRAP.

Un service moderne, accessible 24h/24 et 7j/7.

TOUS À LA MÉDIATHÈQUE !

LIRE
DÉCOUVRIR
S'ÉVADER

Nous rappelons à toutes les Beauvoisiennes et à tous les Beauvoisiens, jeunes et moins jeunes, qu'ils sont les bienvenus à la **médiathèque municipale « Bernard Lottin »**, située rue Berthelot, face à la mairie.



HORAIRES D'OUVERTURE

Du mardi au jeudi :
de 14 h à 16 h 30

Le samedi :
de 10 h à 12 h et
de 14 h à 16 h 30

La bibliothécaire sera heureuse de vous accueillir et de vous aider dans le choix de vos lectures si nécessaire.

Vous y trouverez des ouvrages variés et récents de tous genres : romans, policiers, encyclopédies, documentaires et bien d'autres encore.

La médiathèque met également à votre disposition **quatre ordinateurs** pour effectuer vos recherches et vos démarches.



Nous vous attendons *nombreux !*

« La culture est un art qui se cultive tout comme la terre. » (G.H.)

Bon été à toutes et à tous, et à très bientôt à la médiathèque !

BEAUVOIS
en Cambrésis

ASSOCIATION des Jeunes Aînés BEAUVOISIENS



VOTRE NOUVELLE ASSOCIATION !
Pour partager, découvrir créer des liens et s'épanouir ensemble !

À tous les Jeunes Aînés Beauvoisiens,

C'est avec grand plaisir que nous vous annonçons la création de votre nouvelle association

"Les Jeunes Aînés Beauvoisiens"

Celle-ci vous est entièrement dédiée, pour organiser des **événements**, des **excursions**, des **rencontres**, des **activités**, etc...

À cette occasion, **une boîte à idées sera disponible** en Mairie pour recueillir vos suggestions et autres.

Nous serons très heureux et ravis de vous rencontrer les

16 et 30 septembre 2026

de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

pour votre adhésion.

Passez tous un bon été et rendez-vous en septembre !

ADHÉSION : 10€ par personne

Lors de l'Assemblée Générale Constitutive du 07 mai 2026,

a été mise en place le bureau constitué de :

- **M Marc MAUTINO** : *Président*
- **Mme Marie-Claude LEFEBVRE** : *Vice-Présidente*
- **M Xavier RIQUET** : *Secrétaire*
- **M Dominique FAUCOURT** : *Secrétaire Adjoint*
- **Mme Nathalie RAMETTE** : *Trésorière*
- **Mme Marie-Paule CHAMPAGNE** : *Trésorière Adjointe*
- **Mrs Jean-Claude LONGUE et Jean-Michel GLACE** - *Vérificateurs aux Comptes*

Lors de cette assemblée, différentes perspectives d'activités ont été évoquées :



Sorties touristiques et culturelles à la journée



Ateliers pédagogiques et artistiques
- informatique
- cuisine
- biodiversité
- activités créatives



Thés dansants



Club de marche



Rencontres conviviales



Repas annuel de l'association

Nous comptons sur votre participation et vos idées pour faire vivre cette nouvelle association dans un esprit de convivialité, de partage et de dynamisme.

À très bientôt !

FÊTE DE LA MUSIQUE

100% ANNÉES 80's

AVEC LE GROUPE

O.R.S.

GÉNÉRATION 80'S





DJ MARM



CONCERT DE

L'HARMONIE MUTUALISTE DE BEAUVOIS FONTAINE



LIEU

BASSIN ROND

RUE DE L'INDUSTRIE

BEAUVOIS EN CIS





DIMANCHE 21 JUIN DE 11H30 À MINUIT

RESTAURATION ET BOISSONS SUR PLACE !

Fête des Ecoles

Ecole Primaire le dimanche 28 juin 2026



Programme des festivités:

10h 30 :
Ouverture des portes

11h 30 - 12h 30 :
Danses des enfants de l'Ecole Maternelle

13h - 14h :
Remise des Prix de l'Ecole Primaire

14h 30 - 16h :
Danse des enfants de l'Ecole Primaire

L'AMICALE LAÏQUE organise à cette occasion un **BARBECUE**.
Passez vos commandes à l'aide du bon ci-dessous accompagné de votre règlement (*chèque à l'ordre de l'Amicale Laïque ou liquide).*
Vous pourrez remettre votre commande à l'enseignante de votre enfant avant le 15 juin 2026.

Les bénéfices de cette vente serviront à soutenir les différentes actions liées aux projets des Ecoles.

La Présidente : Gilberte BOITTIAUX

BON DE COMMANDE BARBECUE :

NOM : .....
PRENOM : .....
CLASSE : .....

MERGUEZ : ..... x 3 € = ...
SAUCISSE : ..... x 3 € = ...
GRILLADE : ..... x 3 € = ...

PAIN BAGNAT THON : ..... x 4,5 € = ...
PAIN BAGNAT CRABE : ..... x 4,5 € = ...
PAIN BAGNAT POULET : ..... x 4,5 € = ...

TOTAL A REGLER : .....

AMICALE

St Anne

BEAUVOIS EN CAMBRÉSIS

ORGANISE REPAS



AU CHOIX



MOULES FRITES + DESSERT SAUCISSE FRITES

LE MIDI

DIMANCHE 26 JUILLET 2026

À PARTIR DE 12H30

SUR PLACE OU À EMPORTER

 13€

 16€



MENU ENFANT
SAUCISSE FRITES
+ DESSERT
8€

À LA SALLE DES FÊTES
MARCEL DEVAUX
DE BEAUVOIS EN CAMBRÉSIS

UNIQUEMENT SUR RÉSERVATION
AVANT LE 17/07/2026

IPNS: ne pas jeter sur la voie publique

Tél. 06.43.90.57.77 ou 06.02.06.15 64

SOIRÉE JEUNESSE 11-17 ANS

QUOI DE MIEUX QU'UNE PETITE SOIREE ENTRE POTES POUR ECHANGER ET S'AMUSER !!!



VENDREDI 19 JUIN 2026

A LA SALLE DES ASSOCIATIONS (EN FACE DE L'EGLISE)

DE 18H30 A 22H00

GRATUIT
REPAS OFFERT

SOIRÉE RÉSERVÉE AUX JEUNES DE FONTAINE AU PIRE ET BEAUVOIS EN CIS

POUR T'INSCRIRES SCANNES LE QR CODE

RENSEIGNEMENTS AU 07 50 56 82 32

Activités Parents/Enfants

Mai à Juillet

Tous les mercredis

Ouvert aux 4-12 ans

27 Mai
Atelier Parents/Enfants
Activité manuelle bouquet de fleurs
A l'Escale de Beauvois 8 rue de l'industrie
9h 30 - 11h 30
GRATUIT

10 Juin
Atelier Parents/Enfants
Activité manuelle création de boîtes au trésors
Boussières, salle de la cantine
9h 30 - 11h 30
GRATUIT

17 Juin
Atelier Parents/Enfants
Activité manuelle création de pot à crayon
Clary, salle des associations
9h 30 - 11h 30
GRATUIT

24 Juin
Atelier Parents/Enfants
Activité manuelle mangeoir à oiseaux
A l'Escale de Beauvois 8 rue de l'industrie
9h 30 - 11h 30
GRATUIT

1 Juillet
Atelier Parents/Enfants
Activité manuelle création d'attrape rêve
Berlry, salle à définir
9h 30 - 11h 30
GRATUIT

Renseignements et inscription:
07.56.37.06.79

IPNS

Beauvois en Cambrésis

FÊTE FORAINE de la Sainte-Anne

DU 24 AU 28 JUILLET 2026

BASSIN ROND – RUE DE L'INDUSTRIE

ET LA FÊTE CONTINUE !

VENDREDI 24 JUILLET

La Rue aux Enfants

de 15h à 19h

ÉCOLE PRIMAIRE
RUE JEAN LEBAS

Élection de Miss Sainte-Anne

à partir de 19h

SALLE DES FÊTES
Marcel DEVAUX

pour les candidates de plus de 16 ans

SAMEDI 25 JUILLET

Exposition de peintures

de 10h à 18h

LA FABRIQUE
PLACE FERRER

Vernissage à 11h30

CONCERT 80's

à partir de 20h

LA FABRIQUE
avec le groupe
AMALYA

Back to the 80's!

DIMANCHE 26 JUILLET

BROCANTE

de 6h à 17h

PLACE FERRER

EXPOSITION DE PEINTURES ET VOITURES

LA FABRIQUE

10h30	MESSE DE LA SAINTE-ANNE	Sous chapiteau, parking de la Mairie
11h30	NOCES D'OR	Salle des cérémonies de la Mairie
12h30	MOULES FRITES	Salle des fêtes
16h30	DÉFILÉ DE L'HARMONIE	suivi d'une déambulation sur la fête foraine et vers la Fabrique
18h30	CONCERT DE L'HARMONIE MUTUALISTE DE BEAUVOIS FONTAINE	LA FABRIQUE

5 jours de fête, de rencontres et de bonne humeur !

Venez nombreux en famille ou entre amis !

Beauvois en Cambrésis

FÊTE FORAINE de la Sainte-Anne

DU 24 AU 28 JUILLET 2026

BASSIN ROND – RUE DE L'INDUSTRIE

ET LA FÊTE CONTINUE !

LUNDI 27 JUILLET

MATCH AMICAL DE FOOTBALL

18h00 stade municipal

U.S.B.F.

US BEAUVOIS FONTAINE **VS** FESTIROLLS

ITS Festirolls

MARDI 28 JUILLET

GRAND CARNAVAL D'ÉTÉ

DÉPART RUE DU PIRE
en haut de la rue Berthelot à **18h**

CLÔTURE DU CARNAVAL AU BASSIN ROND
DJs SETS par **FESTIROLLS**



5 jours de fête, de rencontres et de bonne humeur !

Venez nombreux en famille ou entre amis ! ♡

LA POSTE

FERMETURE

En raison d'une baisse de fréquentation pendant la période estivale,

le bureau de poste de

BEAUVOIS-EN-CAMBRÉSIS

sera fermé du

lundi 13 juillet
au samedi 25 juillet 2026 inclus

Le bureau reprendra ses horaires habituels à compter du **mardi 28 juillet 2026.**

DURANT CETTE PÉRIODE ESTIVALE

Le bureau de poste de **CAUDRY**
(rue Roger-Salengro)
sera ouvert :

du lundi au vendredi :
de **9 h à 12 h**
et de **14 h à 17 h 30**

le samedi :
de **9 h à 12 h**



Les services de La Poste et de La Banque Postale sont également disponibles **en ligne :**

www.laposte.fr

www.labanquepostale.fr

LA BANQUE POSTALE

Merci de votre compréhension.

SIAVED
Producteur de Ressources

CONTRÔLE

QUALITÉ DE LA COLLECTE SELECTIVE

BEAUVOIS-EN-CAMBRESIS

Contrôler la qualité du tri consiste à analyser le contenu des poubelles de tri (jaune ou bleu) avant le passage du camion (amont de collecte).

Cette opération effectuée par les **Ambassadeurs du tri du SIAVED** a pour objectif de faire baisser le taux de déchets indésirables allant au centre de tri et d'améliorer d'une manière générale la qualité du tri.





DÉROULEMENT DU CONTRÔLE

Les Ambassadeurs du tri du SIAVED :

- **ciblent un quartier** et des rues en fonction des résultats de caractérisation* ou à la demande des communes
- **contrôlent entre 5h et 12h les bacs de collecte sélective** en amont de la collecte
- **apposent une étiquette** sur la poignée des poubelles
- **réalisent un bilan** suite au contrôle effectué.

*analyse d'un échantillon de collecte sélective

ÉTIQUETTES DE CONTRÔLE

Verte : aucune erreur de tri
Le bac est collecté. Le citoyen est félicité.

Jaune : erreurs de tri «acceptables»
Le bac est collecté. Des précisions sur les erreurs commises sont indiquées au verso de l'étiquette afin d'améliorer le geste de tri.

Rouge : trop d'erreurs de tri
Le bac est refusé à la collecte. Le motif est indiqué au verso de l'étiquette. Ce refus de collecte impose le passage d'un ambassadeur du tri en porte-à-porte dans les jours qui suivent afin d'expliquer les consignes de tri.



N° Vert 0 800 775 537

www.siaved.fr

Conception réalisation - Service - Service communication - SIAVED | Imprimerie | Imprimerie Cambrésienne - Réseaux | 2025

AIDER ET SOIGNER A DOMICILE

croix-rouge française
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS

EQUIPE SPECIALISEE DE PREVENTION ET DE READAPTATION A DOMICILE CAUDRY

NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS SOUTENIR



ESPRAD

La Croix-Rouge s'occupe de tout chez VOUS
Découvrez tout ce que l'équipe spécialisée de prévention et de réadaptation à domicile peut faire pour vous.

** La Croix-Rouge française est une association à but non lucratif dont les 18 000 salariés s'engagent au quotidien pour améliorer le bien-être de chacun.*

SAD MIXTE DU NORD - ANTENNE DE CAUDRY

Aider, accompagner & soigner à domicile



Nous sommes là pour vous accompagner

Découvrez tout ce que notre service autonomie à domicile peut faire pour vous

CROIX-ROUGE FRANÇAISE

DE VOUS À NOUS !

Un local d'échange pour tous, des trouvailles pour chacun !

Marie Agnès PARSY
est toujours présente dans son local d'échange de **bibelots**, de **vaisselles**, de **vêtements**, de **jouets** et bien plus encore...

Toujours accueillis avec le sourire !



Renseignements et conseils pour faire de bonnes affaires !

BIBELOTS



VAISSELLES



VÊTEMENTS



JOUETS



et bien plus encore !





ADRESSE :
PIGNON DE L'ANCIENNE MAIRIE, 1er ÉTAGE



Vous y trouverez de bonnes affaires tout en faisant un geste utile et solidaire.

Merci pour votre soutien !



ENSEMBLE, DONNONS UNE SECONDE VIE AUX OBJETS !

Dynamisme et Citoyenneté

CHÈRES HABITANTES, CHERS HABITANTS

À l'issue des élections municipales, notre équipe souhaite avant tout adresser un immense merci à toutes celles et ceux qui nous ont accordé leur confiance.

Chaque voix, chaque échange, chaque encouragement reçu tout au long de cette campagne nous a profondément touchés.

Même si le résultat des urnes ne nous a pas été favorable, nous respectons pleinement le choix démocratique exprimé par les Beauvoisiennes et les Beauvoisiens. Nous restons attachés à l'intérêt général et continuerons à défendre avec sérieux, respect et conviction, les valeurs et les projets que nous avons portés ensemble.

Nous souhaitons également présenter nos excuses pour notre absence lors du déplacement des barrières de l'église. Informés tardivement de cet événement, nous n'avons malheureusement pas pu être présents comme nous l'aurions souhaité.

Lors des premières réunions du nouveau Conseil municipal, nous avons découvert une ambiance conviviale et courtoise. Les échanges se déroulent dans un climat apaisé, même si celui-ci demeure encore relativement silencieux et réservé.

Nous espérons que, dans les mois à venir, le dialogue, les débats et les initiatives permettront de faire vivre pleinement la démocratie locale au bénéfice de tous les habitants.

Notre engagement pour la commune reste intact. Nous continuerons à être présents, attentifs et constructifs, avec le souci constant de participer à la vie locale et de relater les attentes des habitants.

Encore merci pour votre confiance et votre soutien.

Vos élus : Marylise BALESTRIE • Laurye LALLEMANT • Maxime LUTICK

BEAUVOIS
Notre commune, notre avenir

BULLETIN MUNICIPAL DE BEAUVOIS

RÈGLES DE RÉDACTION ET DE DISTRIBUTION

Le bulletin municipal est un outil d'information destiné à informer les habitants sur la vie communale, les projets, les services, les événements et les actions de la municipalité.

1. RÉDACTION

Le service communication assure la collecte des informations, la rédaction des articles, la mise en page et la diffusion du bulletin, sous l'autorité du Maire, directeur de publication.

Imprimé par le service communication de la Mairie.

Les informations publiées doivent être :

- exactes et vérifiées
- d'intérêt communal
- neutres, objectives et respectueuses de tous
- exemptes de propos diffamatoires, injurieux, discriminatoires ou à caractère commercial ou partisan

2. PARTICIPATION DES ASSOCIATIONS

Les associations peuvent transmettre des informations ou des articles concernant leurs activités.

Le service communication se réserve le droit d'adapter, de raccourcir ou de refuser la publication d'un contenu ne respectant pas les règles de la présente charte.

3. DROIT À L'IMAGE

Toute photographie publiée doit respecter le droit à l'image, la vie privée et la dignité des personnes.

- **Pour les personnes majeures :** l'accord des personnes concernées est recommandé.
- **Pour les mineurs :** l'autorisation écrite des représentants légaux est obligatoire.

Aucune image ne doit porter atteinte à la réputation ou à la dignité d'autrui.

4. PROTECTION DES DONNÉES

Les données personnelles publiées sont limitées au strict nécessaire.
La parution d'informations telles que naissances, mariages, anniversaires ou distinctions nécessite le consentement préalable des personnes concernées ou de leurs représentants légaux.

Les informations publiées respectent la réglementation relative à la protection des données (RGPD).

5. DISTRIBUTION

- Le bulletin municipal est distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la commune.
- Il est disponible dans les bâtiments municipaux.
- Il est consultable sur le site internet et les supports numériques de la Ville.

6. ARCHIVAGE

Chaque numéro du bulletin municipal fait l'objet d'un archivage papier et numérique conservé en mairie.

Une information locale de qualité au service de tous !

MERCI À TOUS LES CONTRIBUTEURS
pour leur implication et leur vigilance au service de l'information locale.

BEAUVOIS en Cambrésis